

COMMISSION DEPARTEMENTALE D'AMENAGEMENT COMMERCIAL

Séance du jeudi 19 novembre 2009 - Préfecture

RELEVÉ DE DECISIONS

Dossier n° 17

Projet de création d'un ensemble commercial de 1 383 m² comprenant 3 magasins d'équipement de la maison (444 m², 479 m², 460 m²), rue du grand rouet, ZI le Rouet aux HERBIERS.

Demandeur : SCI LGPC, futur propriétaire, - 31, rue Gabriel Fauré – 85500 LES HERBIERS

Décision de la CDEC :	ACCORD	
Nombre de votants :	8	
Ont voté OUI : 8	NON :	ABSTENTION :

Dossier n° 18

Projet de création, par déplacement de l'activité et extension, d'un supermarché de 2 411 m² à l'enseigne SUPER U et d'une galerie marchande attenante de 160 m², rue Joseph Bénatier, La Chaume aux SABLES D'OLONNE.

Demandeur :SCI DISTRICHAUME, futur propriétaire des constructions – Actipôle 85 – 85170 BELLEVILLE SUR VIE et SAS SACHADIS, exploitante – 41, rue de la Marne – 85100 LES SABLES D'OLONNE.

Décision de la CDEC :	ACCORD	
Nombre de votants :	8	
Ont voté OUI : 8	NON :	ABSTENTION :

Dossier n° 19

Projet de création de 3 cellules sur 397 m² dans la galerie marchande du centre LECLERC Océanis, rond-point de l'Europe à SAINT GILLES CROIX DE VIE.

Demandeur :SCI DALJY, futur propriétaire des constructions – 104, rue de Leinster – 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE.

Décision de la CDEC :	ACCORD	
Nombre de votants :	8	
Ont voté OUI : 7	NON : 1	ABSTENTION :